



Conseil d'Administration du 18 février 2016

Résolution n° 2016/15 – CA

Projet « Valoriser les activités de haute montagne et organiser la découverte des patrimoines alpins du massif des Ecrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet : « Valoriser les activités de haute montagne et organiser la découverte des patrimoines alpins du massif des Ecrins » qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la Charte du Parc national des Écrins.
- approuve le calendrier de réalisation du projet : 2017-2019,
- approuve le plan de financement de l'opération ci-après, et mandate le directeur pour solliciter les demandes de financement auprès des co-financeurs. Ce plan de financement pourra être ajusté par le directeur si nécessaire dans le cadre de la délégation de compétence qui lui a été faite :

Ressources	Montant	Taux
FEDER POIA	447 500 €	50%
CIMA (FNADT, Régions)	268 500 €	30%
Autofinancement	179 000 €	20%
Total	895 000 €	100%

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Bertrand GALTIER